

# **Pratique soignante collaborative par excellence, l'hypnose thérapeutique doit sortir de l'alcôve des psychothérapies et de la consultation médicale**

Eric Bonvin

---

Nous le savons aujourd'hui, l'efficacité d'une thérapie dépend de facteurs d'influence non-spécifiques de la relation entre les êtres, alors que les techniques spécifiques n'y contribuent que dans une moindre mesure et dans des proportions équivalentes les unes par rapport aux autres. Quelle que soit sa forme, c'est bien la relation établie dans le contexte de la thérapie qui soulage et agit efficacement sur les perceptions d'un être qui endure la souffrance. Prétendre à l'efficacité spécifique d'une technique thérapeutique relationnelle comme l'hypnose équivaut dès lors à énoncer un sophisme ne servant qu'à assouvir le désir corporatiste ou personnel de s'arroger la paternité d'un phénomène non-spécifique naturellement constitutif de tout être vivant. La pratique de l'hypnose ne peut prétendre se substituer aux compétences propres à chaque domaine professionnel ou de spécialité, pas d'avantage qu'elle ne constitue une nouvelle spécialité médicale.

Ce que l'hypnose soigne dans le contexte du soin n'est autre que la perception qu'éprouve le patient qui subit les événements de sa maladie, de son existence ou du monde dans lequel il vit. Elle trouve donc son indication dans toute situation clinique durant laquelle le patient éprouve de la difficulté à endurer une douleur, de l'anxiété ou toute forme d'inconfort, soit-elle momentanée ou durable, en relation avec la maladie dont il est atteint, du contexte de sa prise en charge ou de son existence. L'expérience de l'hypnose permet au patient de prendre activement part au traitement de sa maladie, en lui permettant de gérer l'expérience qu'il éprouve tout en trouvant un soulagement à ses souffrances. C'est donc au titre d'adjuvant relationnel que la pratique de l'hypnose contribue à ce que notre médecine puisse soigner le patient dans sa globalité, en permettant d'intégrer dans le champ clinique toute la dimension singulière et subjective de l'expérience qu'il éprouve dans sa maladie, sa souffrance et les soins qu'il reçoit.

De nos jours la relation soignant-soigné n'est plus fondée sur la seule rencontre entre un soignant et un soigné mais entre un patient relié à ses proches, ses réseaux, et un

système soignant complexe. La concertation entre les centaines de spécialités et professions que compte ce système en vue de soigner les patients tout au long de leurs itinéraires de soin représente un défi majeur pour notre médecine. Il est aujourd'hui établi que le facteur de développement durable prépondérant améliorer la sécurité des patients et l'économicité des soins, réside dans l'instauration d'une meilleure dynamique *interprofessionnelle* capable d'intégrer le patient en tant qu'acteur partenaire participant activement au processus de soin dont il bénéficie. Par la nature non-spécifique, profane et ordinaire des aptitudes qu'elle requiert de ses acteurs (hypnotiseur comme hypnotisé), l'hypnose est certainement une des approches les plus aptes à s'intégrer dans l'ensemble du champ des pratiques et des professions cliniques impliquant une relation soignant-soigné. Dans le contexte d'un système soignant complexe, cela exige cependant de l'hypnose qu'elle ne soit pas considérée comme un champ de compétence exclusif, réservé à telle ou telle profession (par ex. médecin, psychologue) ou personne, mais comme l'opportunité d'une potentialité intermédiaire entre les acteurs du soin, qui permette et facilite la pleine intégration du patient par la prise en compte de ses perceptions comme de ses propres aptitudes.

À l'exemple de la Suisse, certaines confréries ou associations médicales, de psychothérapeutes ou de praticiens en hypnose persistent aujourd'hui encore à refuser l'accès à la formation et la pratique de l'hypnose thérapeutique à d'autres professions impliquées dans un travail clinique qui exige d'établir une relation avec un patient (sages-femmes, physiothérapeutes, ergothérapeutes, techniciens en radiologie, ambulanciers, assistant(e)s en soins, travailleurs sociaux, éducateurs, etc.). Certaines écoles refusent toujours de reconnaître les programmes de formation interprofessionnels qui amènent toutes les professions soignantes à se mélanger dans l'apprentissage de la pratique de l'hypnose. Au regard des enjeux de nos établissements sanitaires, de telles positions sont non seulement anachroniques, mais contreviennent au développement de la sécurité des patients et d'une relation thérapeutique de qualité fondée sur une bonne concertation entre les soignants, avec le patient et ses proches. Le temps est venu pour l'hypnose de sortir de l'alcôve des psychothérapies et de la consultation médicale pour s'insinuer et se diluer dans tous les espaces cliniques dans lesquels la relation de soin a cours.

